

Ruisseau Saint Julien

Au XIIe siècle, le plus ancien nom connu du petit territoire où la bastide de Saint-Lys serait plus tard fondée, était Saint-Julien d'Eaubelle (*Sancti Juliani de Aquabella*). En effet, le cartulaire de l'abbaye de Planselve, à laquelle ces terres appartenaient au XIIe siècle, mentionne dès 1164 l'existence d'une chapelle dédiée à Saint-Julien aux environs de la grange d'Eaubelle érigée par les moines¹ : c'est probablement cette chapelle qui donna ce nom au ruisseau.



D'après le plan cadastral dit « napoléonien », réalisé en 1832, ce petit cours d'eau prenait sa source dans la rue alors dénommée « chemin de Cambernard » (aujourd'hui : rue du Ruisseau Saint-Julien), entre la rue Libiet et la rue des vignes. Sur un plan daté de 1881, la portion de ruisseau située à l'emplacement de l'actuel jardin des sculptures était dénommée « Le riouet ».

Après un parcours long de moins d'un kilomètre depuis sa source, le ruisseau Saint-Julien se jette dans l'Ayguebelle (rive droite). Leur confluent se situe au niveau de l'actuelle « coulée verte », entre le commencement de celle-ci (côté route de Toulouse) et les ruines du moulin à eau.

Par délibération du 18 mars 1950, le conseil municipal « décidait l'assainissement du ruisseau Saint-Julien dans la traversée de l'agglomération, en raison de son insalubrité et des mauvaises odeurs qu'il dégag[eait]. [...] Le projet devait prévoir pour ledit ruisseau l'écoulement des eaux résiduaires de l'abattoir, des eaux de ruissellement et ménagères, et celle provenant d'une

éventuelle distribution d'eau ». En effet, un abattoir public² avait été édifié, de 1922 à 1924, à l'emplacement de l'immeuble d'habitation situé aujourd'hui au 46, rue Saint-Julien. Un fossé, provenant de l'arrière de cet abattoir public² et passant par la rue des vignes, se jetait dans ce ruisseau (d'où l'insalubrité et les mauvaises odeurs).

Il fut donc décidé de procéder à des travaux de couverture de ce ruisseau, entre sa source et l'actuelle rue François Mitterrand. Le projet définitif fut approuvé en Conseil municipal le 09 septembre 1952. L'entreprise retenue pour l'exécution des travaux fut celle de M. Emmanuel ARREGHINI, sous la surveillance technique du service des Ponts-et-Chaussées. Les travaux virent leur achèvement en février 1954 : le maire de l'époque, M. René BASTIDE, s'étant alors rendu sur les lieux, put constater la « parfaite exécution [des travaux], mais [aussi] un état qui ne laiss[ait] aucune retouche à faire malgré les rudes épreuves auquel ce travail a[vait] été soumis par la rigueur particulière de l'hiver » (le fameux « hiver 54 »). Le procès-verbal de réception définitive des travaux fut rédigé le 08 mars 1954.

¹Actuel lieu-dit « La grange », avenue du Languedoc, face au débouché de l'avenue Pierre-de-Coubertin.

²Fermé le 1er janvier 1982, démoli en 1994.

Le Gazaila

Ce ruisseau, d'une longueur d'environ deux kilomètres, prend sa source au lieu-dit le Gavachon (rue Léonie Biamouret) puis coule d'abord vers le nord-est puis vers le nord-nord-ouest. Il est franchi par trois routes départementales qui sont successivement, de l'amont vers l'aval : la route de Saint-Clar (RD 53), à l'ouest de la « Pointe du Gavachon » ; la route de Lamasquère (RD 19), entre le lieu-dit « Sébastopol » et le chemin Lasbroues ; enfin la route de Muret (RD 12), au lieu-dit « La Tuilerie ». À partir de ce point, le Gazaila est longé par le chemin du lac puis se jette dans l'Ayguebelle (rive droite).



Ce petit ruisseau figure dans les actes de donation que les familles de Gironde et Blanquefort firent à l'abbaye cistercienne de Planselve en 1160. Dans le « Cartulaire de l'abbaye de Gimont », le nom de ce ruisseau varie légèrement suivant la date des actes : « Basalag » en 1160 (orthographe la plus ancienne et la plus fréquente par la suite), « rivum de Baialac » ou « gutta [petit ruisseau] de Basalac » en 1164, puis « Basaliag » en 1178. On peut noter, entre la période médiévale et le XIX^e siècle, une quasi-similitude du nom : une « Briqueterie du Bazailac » (actuel lieu-dit « La Tuilerie », donc située en bordure dudit ruisseau) est indiquée sur un plan de 1842 représentant le chemin de grande communication n° 6 (actuelle route de Muret, RD 12). Lors de la séance du Conseil municipal du 18 mai 1890, il est également question du ruisseau du « Bazaila » au-dessus duquel il est nécessaire de construire, pour 900,00 francs, un petit pont pour le passage du chemin vicinal n° 6. Parallèlement, l'orthographe « Gazaila » est utilisée dès 1832 sur le plan cadastral « napoléonien ».